

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 02 MAI 2022

Convocations adressées le : Vendredi 22 avril 2022

Nombre de délégués titulaires présents : 9 (ordre du jour 1 à 12) ;
8 (ordre du jour 13 à 17)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0
Nombre de pouvoirs attribués : 1

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 10 (ordre du jour 1 à 12) ;
9 (ordre du jour 13 à 17)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Wilfried SCHWARTZ; Christophe BOULANGER; Alain BENARD;
Emmanuel FRANCOIS (ordre du jour 1 à 12); Armelle GALLOT-LAVALLEE;
Christian GATARD; Michel GILLOT; Franck MAZET; Brigitte PINEAU.

Suppléants à voix délibérative :

Néant.

Suppléants sans voix délibérative :

Sébastien CLEMENT (ordre du jour 3 à 17); Michel PADONOU; Régis SALIC.

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Christophe BOULANGER pour Emmanuel DENIS.

Absents excusés :

Lionel AUDIGER; Frédéric AUGIS; Corinne CHAILLEUX; Patrick LEFRANCOIS;
Sébastien MARAIS; Laurent RAYMOND; Nathalie SAVATON.

Secrétaire de séance :

Alain BENARD.

**C 22/05/13 - TRANSPORT URBAINS – ACTION DE SOLIDARITE ENVERS LES
REFUGIES UKRAINIENS**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Dans le contexte actuel de conflit en Ukraine, notre territoire accueille depuis peu de nombreux réfugiés ukrainiens. Dans un objectif de solidarité avec ces familles en détresse et pour contribuer à faciliter leur accueil, il est proposé de leur offrir un abonnement mensuel gratuit d'un mois, renouvelable deux fois maximum, sur le réseau de transports Fil Bleu.

A travers cette initiative, notre Syndicat souhaite mettre en œuvre une aide concrète pour faciliter les déplacements des réfugiés ukrainiens accueillis sur son périmètre d'intervention.

L'attribution de ce mois gratuit, renouvelable deux fois maximum, sera mise en œuvre par Keolis Tours en collaboration exclusive avec l'association Touraine Ukraine. Concrètement, la marche à suivre est la suivante :

- le réfugié ukrainien doit se manifester auprès de l'association Touraine Ukraine ;
- l'association remplit une attestation de demande de carte et l'envoie à l'agence Fil Bleu avec une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- en agence, une carte de transport nominative avec photo est remise au réfugié, chargée d'un titre gratuit, valable 1 mois à compter du chargement de date à date.

Un suivi du nombre de cartes distribuées sera fait régulièrement.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

- **DECIDE** l'attribution d'un mois d'abonnement gratuit, renouvelable deux fois maximum, sur le réseau Fil Bleu pour les réfugiés ukrainiens.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

Pour le Président et par délégation,

La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,



Laurence MARIN